



Le 10 août 2017

Pour publication immédiate

QUÉBECOR INC. ANNONCE SES RÉSULTATS CONSOLIDÉS POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE 2017

Montréal (Québec) – Québecor inc. (« Québecor » ou la « Société ») communique aujourd'hui ses résultats financiers consolidés pour le deuxième trimestre 2017. Québecor consolide les résultats financiers de sa filiale Québecor Média inc. (« Québecor Média »). Le 6 juillet 2017, Québecor Média a racheté pour annulation 541 899 de ses actions ordinaires détenues par CDP Capital d'Amérique Investissement inc. (« CDP Capital »), une filiale de la Caisse de dépôt et placement du Québec. À la suite de cette transaction, la participation de la Société dans Québecor Média est passée de 81,07 % à 81,53 %.

Faits saillants

Deuxième trimestre 2017

- Revenus de 1,03 G\$ au deuxième trimestre 2017, en hausse de 39,6 M\$ (4,0 %) par rapport à la même période de 2016.
- Bénéfice d'exploitation ajusté¹ de 395,3 M\$, en hausse de 35,0 M\$ (9,7 %), soit la plus forte hausse trimestrielle, par rapport à l'année précédente, depuis près de cinq ans.
- Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 132,4 M\$ (1,09\$ par action de base) au deuxième trimestre 2017, contre 9,8 M\$ (0,08 \$ par action de base) à la même période de 2016, soit une hausse de 122,6 M\$ (1,01 \$ par action de base), dont l'impact favorable du gain de 87,8 M\$ sur la vente d'une licence de spectre.
- Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies² de 83,2 M\$ (0,69 \$ par action de base) au deuxième trimestre 2017, contre 69,9 M\$ (0,57 \$ par action de base) à la même période de 2016, soit une hausse de 13,3 M\$ (0,12 \$ par action de base), ou de 19,0 %.
- Au deuxième trimestre 2017, le secteur Télécommunications a affiché une croissance de 39,7 M\$ (5,1 %) de ses revenus et de 26,3 M\$ (7,3 %) de son bénéfice d'exploitation ajusté.
- Progression importante des revenus de Vidéotron ltée (« Vidéotron ») au deuxième trimestre 2017 en téléphonie mobile (26,8 M\$ ou 21,8 %), en accès Internet (13,9 M\$ ou 5,7 %), pour les services affaires (4,6 M\$ ou 17,1 %) et pour le service de vidéo sur demande par abonnement Club illico (« Club illico ») (2,4 M\$ ou 32,4 %).
- Revenu mensuel moyen par abonné³ (« RMPA ») de Vidéotron de 153,28 \$ au deuxième trimestre 2017, contre 143,01 \$ à la même période de 2016, soit une croissance de 10,27 \$ (7,2 %).
- Augmentation de 32 400 lignes (3,5 %) en téléphonie mobile au deuxième trimestre 2017 et hausse de 13 100 clients (4,0 %) au Club illico.
- Le 20 juin 2017, Vidéotron a vendu à Rogers Communications Canada Inc. (« Rogers ») la licence de spectre relative aux services sans fil évolués (SSFÉ-1) détenue dans la grande région de Toronto, pour une contrepartie en espèces de 184,2 M\$. Cette vente a été comptabilisée au deuxième trimestre 2017.
- Le 24 juillet 2017, Vidéotron a vendu à Shaw Communications Inc. sept licences de spectre sans fil dans les bandes de 2500 MHz et de 700 MHz détenues à l'extérieur du Québec, pour une contrepartie en espèces de 430,0 M\$. Cette vente sera comptabilisée au troisième trimestre 2017.

¹ Voir « Définitions – Bénéfice d'exploitation ajusté »

² Voir « Définitions – Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies »

³ Voir « Indicateur clé de rendement »

- Le secteur Média a affiché une croissance de 8,4 M\$ (121,7 %) de son bénéfice d'exploitation ajusté au deuxième trimestre 2017 grâce principalement à la hausse des revenus publicitaires et d'abonnement des activités de télédiffusion.

« Grâce une fois de plus à l'excellent rendement de son secteur Télécommunications, mais aussi au redressement marqué de la rentabilité d'exploitation du secteur Média, Québecor a généré au deuxième trimestre 2017 un bénéfice d'exploitation ajusté et un bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies en forte progression », a commenté Pierre Karl Péladeau, président et chef de la direction de Québecor.

« Deux transactions d'importance en téléphonie mobile ont été conclues par Vidéotron au cours des derniers mois. Il s'agit de la vente de la licence de spectre relative aux SSFE-1 dans la grande région de Toronto et de sept licences de spectre sans fil dans les bandes de 2500 MHz et de 700 MHz à l'extérieur du Québec. Ces transactions ont généré des entrées de fonds de 614,2 M\$ en espèces et des gains totaux sur disposition d'actifs de 330,8 M\$, dont un montant de 243,0 M\$ sera comptabilisé au troisième trimestre 2017 », a indiqué Pierre Karl Péladeau. « Dans la foulée de la vente de ces actifs, Vidéotron entend poursuivre ses investissements et vise notamment l'expansion et la densification de son réseau 4G, le déploiement éventuel de son réseau 5G, ainsi que l'amélioration de son réseau filaire IP. Ces investissements permettront de consolider la position concurrentielle de Vidéotron sur les marchés filaires et sans fil au Québec et dans l'est de l'Ontario. Vidéotron continue de se démarquer favorablement sur le marché de la téléphonie mobile. D'ailleurs, selon la plus récente enquête annuelle menée par la firme J.D. Power Canada, Vidéotron offrait la meilleure qualité de réseau sans fil dans l'est du Canada et ce, pour une troisième année consécutive », a ajouté Pierre Karl Péladeau.

« Le secteur Télécommunications de Québecor a connu un autre solide rendement, affichant notamment une hausse de 7,3 % de son bénéfice d'exploitation ajusté, soit la plus forte croissance trimestrielle enregistrée au cours des 15 derniers trimestres », a commenté Manon Brouillette, présidente et chef de la direction de Vidéotron. « Le nombre d'unités de service¹ de Vidéotron s'est accru de 147 400 (2,6 %) pour la période de 12 mois terminée le 30 juin 2017, dont une hausse de 124 400 lignes (15,0 %) en téléphonie mobile. Malgré la période traditionnelle des déménagements au Québec au cours de laquelle typiquement les clients se débranchent de façon temporaire, le nombre d'unités de service est demeuré stable au deuxième trimestre 2017, comparativement à une baisse de 16 900 unités au même trimestre de 2016. Ces performances ont été accompagnées d'une amélioration notable du RMPA du service de téléphonie mobile qui s'est établie à 53,32 \$ au deuxième trimestre 2017, en hausse de 5,6 % par rapport au trimestre correspondant de 2016 », a ajouté Manon Brouillette.

« Notre service Club illico a également enregistré des gains importants grâce à l'addition de 71 300 clients (26,8 %) au cours des 12 derniers mois pour atteindre 337 600 clients à la fin du deuxième trimestre 2017, ce qui témoigne de la réaction enthousiaste des consommateurs devant la qualité et la grande diversité de l'offre de Club illico. Par ailleurs, nos services d'affaires ont de nouveau contribué favorablement à la hausse des revenus, résultant de nos acquisitions stratégiques et de nos investissements porteurs des dernières années dans ce marché à fort potentiel de développement », a conclu Manon Brouillette.

« Dans le secteur Média, les activités de télédiffusion sont à l'origine de la hausse de 121,7 % du bénéfice d'exploitation ajusté du secteur, en contribuant un écart favorable de 7,5 M\$ par rapport au deuxième trimestre 2016 », a commenté Julie Tremblay, présidente et chef de la direction de Québecor Groupe Média. « Ces résultats positifs s'expliquent par l'impact de la hausse des revenus publicitaires de la chaîne spécialisée TVA Sports et du Réseau TVA, jumelé à l'augmentation des revenus d'abonnement de TVA Sports. Mentionnons qu'il s'agit respectivement du troisième et du quatrième trimestres consécutifs de progression des revenus publicitaires du Réseau TVA et de TVA Sports par rapport à la période correspondante de l'année antérieure. Ces données démontrent l'incidence positive de notre stratégie de programmation, de la valeur de nos contenus et de l'efficacité de notre offre multiplateforme », a indiqué Julie Tremblay. « Fait à noter, au printemps 2017, TVA Sports a obtenu les meilleures cotes d'écoute sur le marché québécois depuis 2008 pour une finale de la Coupe Stanley, laquelle finale a été diffusée par un réseau concurrent entre 2008 et 2014, avec un auditoire totalisant en moyenne 962 000 téléspectateurs et une part de marché de 36,6 % », a précisé Julie Tremblay.

« Dans le domaine des services cinématographiques et audiovisuels, les revenus et le bénéfice d'exploitation ajusté ont progressé grâce à un niveau d'activité plus élevé attribuable à de nouvelles productions d'envergure. Par ailleurs, nous demeurons disciplinés dans le contrôle des coûts de nos activités d'édition de magazines avec un bénéfice d'exploitation ajusté de ce secteur stable au deuxième trimestre 2017, malgré la baisse des revenus », a conclu Julie Tremblay.

Sur le plan financier, Québecor Média a procédé, le 6 juillet 2017, à un rachat partiel de la participation détenue par CDP Capital dans son capital-actions. « Notre objectif au terme du processus de rachat amorcé en 2012 demeure toujours la propriété par Québecor

¹ La somme des clients des services de télédistribution, d'accès Internet par câble et de Club illico, à laquelle est ajouté le nombre de lignes en téléphonie par câble et en téléphonie mobile.

de la totalité des actions de Québecor Média », a indiqué Jean-François Pruneau, vice-président principal et chef de la direction financière de Québecor.

« Grâce à son solide plan d'affaires et aux retombées bénéfiques de ses investissements dans des activités à fort potentiel de croissance et de rentabilité, la Société demeure en excellente position pour générer de la valeur pour ses actionnaires », a conclu Pierre Karl Péladeau.

Tableau 1

Faits saillants financiers des deuxièmes trimestres de Québecor – 2013 à 2017

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action de base)

	2017	2016	2015	2014	2013
Revenus	1 032,1 \$	992,5 \$	963,8 \$	896,1 \$	880,7 \$
Bénéfice d'exploitation ajusté	395,3	360,3	349,3	359,9	348,0
Bénéfice (perte) lié(e) aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires	125,6	9,8	81,2	53,0	(125,9)
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	132,4	9,8	72,1	(54,8)	(93,6)
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	83,2	69,9	66,5	55,9	44,8
Par action de base :					
Bénéfice (perte) lié(e) aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires	1,03	0,08	0,66	0,42	(1,01)
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	1,09	0,08	0,59	(0,45)	(0,75)
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	0,69	0,57	0,54	0,45	0,36

Comparaison des deuxièmes trimestres 2017 et 2016

Revenus de 1,03 G\$, en hausse de 39,6 M\$ (4,0 %).

- Augmentation dans les secteurs Télécommunications (39,7 M\$ ou 5,1 % des revenus du secteur) et Média (1,8 M\$ ou 0,8 %).
- Diminution dans le secteur Sports et divertissement (-2,7 M\$ ou -40,3 %).

Bénéfice d'exploitation ajusté de 395,3 M\$, en hausse de 35,0 M\$ (9,7 %).

- Hausse dans les secteurs Télécommunications (26,3 M\$ ou 7,3 % du bénéfice d'exploitation ajusté du secteur) et Média (8,4 M\$ ou 121,7 %).
- Écart défavorable dans le secteur Sports et divertissement (1,4 M\$).
- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor Média a entraîné un écart défavorable de 2,9 M\$ relativement à la charge de rémunération à base d'actions au deuxième trimestre 2017, par rapport à la même période de 2016. Par ailleurs, les variations de juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor et de la valeur des unités d'actions basées sur le prix de l'action de Québecor ont entraîné un écart favorable de 4,1 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société au deuxième trimestre 2017.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 132,4 M\$ (1,09\$ par action de base) au deuxième trimestre 2017, contre 9,8 M\$ (0,08 \$ par action de base) à la même période de 2016, soit une hausse de 122,6 M\$ (1,01 \$ par action de base).

- Cet écart favorable s'explique surtout par :

- le gain de 87,8 M\$ sur la vente d'une licence de spectre comptabilisé au deuxième trimestre 2017, dont 43,9 M\$ sans incidence fiscale ;
- la hausse de 35,0 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté ;
- un écart favorable de 17,3 M\$ au chapitre de la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers, dont 19,8 M\$ sans incidence fiscale ;
- la diminution de 18,6 M\$ de la charge d'impôts sur le bénéfice ;
- l'écart favorable de 8,4 M\$ au chapitre du bénéfice lié aux activités abandonnées.

Contrebalancés en partie par :

- l'augmentation de 11,6 M\$ de la charge d'amortissement ;
- l'écart défavorable de 6,2 M\$ lié à la charge de restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies de 83,2 M\$ (0,69 \$ par action de base) au deuxième trimestre 2017, contre 69,9 M\$ (0,57 \$ par action de base) à la même période de 2016, soit une hausse de 13,3 M\$ (0,12 \$ par action de base).

Comparaison des premiers semestres 2017 et 2016

Revenus de 2,03 G\$, en hausse de 60,6 M\$ (3,1 %).

- Augmentation dans le secteur Télécommunications (67,1 M\$ ou 4,3 % des revenus du secteur).
- Diminution dans les secteurs Média (8,5 M\$ ou -1,9 %) et Sports et divertissement (1,6 M\$ ou -9,4 %).

Bénéfice d'exploitation ajusté de 760,4 M\$, en hausse de 45,4 M\$ (6,3 %).

- Hausse dans les secteurs Télécommunications (44,7 M\$ ou 6,2 % du bénéfice d'exploitation ajusté du secteur) et Média (8,2 M\$ ou 195,2 %).
- Écart défavorable dans le secteur Sports et divertissement (0,7 M\$) et au siège social (6,8 M\$), expliqué principalement, dans ce dernier cas, par une hausse des coûts de rémunération et des activités philanthropiques.
- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor Média a entraîné un écart défavorable de 2,2 M\$ relativement à la charge de rémunération à base d'actions au premier semestre 2017, par rapport à la même période de 2016. Par ailleurs, les variations de juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor et de la valeur des unités d'actions basées sur le prix de l'action de Québecor ont entraîné un écart défavorable de 0,5 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société au premier semestre 2017.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 132,2 M\$ (1,09 \$ par action de base) au premier semestre 2017, contre 79,7 M\$ (0,65 \$ par action de base) à la même période de 2016, soit une hausse de 52,5 M\$ (0,44 \$ par action de base).

- Cet écart favorable s'explique surtout par :
 - le gain de 87,8 M\$ sur la vente d'une licence de spectre comptabilisé au premier semestre 2017, dont 43,9 M\$ sans incidence fiscale ;
 - la hausse de 45,4 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté ;
 - la diminution de 20,9 M\$ de la charge d'impôts sur le bénéfice ;
 - l'écart favorable de 12,6 M\$ lié à la charge de restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments ;
 - l'écart favorable de 8,4 M\$ au chapitre du bénéfice lié aux activités abandonnées ;
 - la diminution de 4,9 M\$ des frais financiers.

Contrebalancés en partie par :

- un écart défavorable de 61,7 M\$ au chapitre de la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers, dont 60,7 M\$ sans incidence fiscale ;
- l'augmentation de 19,7 M\$ de la charge d'amortissement ;
- l'écart défavorable de 15,6 M\$ relativement à la perte sur refinancement de dettes.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies de 154,1 M\$ (1,27 \$ par action de base) au premier semestre 2017, contre 137,6 M\$ (1,12 \$ par action de base) à la même période de 2016, soit une hausse de 16,5 M\$ (0,15 \$ par action de base).

Opérations financières

Le 14 juillet 2017, Québecor a reçu un avis relatif à la conversion de débetures convertibles d'un montant nominal de 50,0 M\$ contre 2 077 922 actions subalternes catégorie B (comportant droit de vote) (« actions catégorie B ») de Québecor. La Société a exercé son option de paiement en espèces. Le montant à payer en espèces le 6 septembre 2017 sera basé sur la moyenne des prix moyens quotidiens pondérés par le volume des actions de catégorie B de Québecor, transigées à la Bourse de Toronto entre les 1^{er} août 2017 et 29 août 2017.

Le 6 juillet 2017, Québecor Média a racheté pour annulation 541 899 de ses actions ordinaires détenues par CDP Capital pour un prix d'achat global de 37,7 M\$, payable en espèces. À la même date, Québecor Média a également effectué le paiement d'un titre détenu par CDP Capital pour un montant de 6,2 M\$. À la suite de ces transactions, la participation de la Société dans Québecor Média est passée de 81,07 % à 81,53 %, tandis que celle de CDP Capital dans Québecor Média a diminué de 18,93 % à 18,47 %.

Le 4 mai 2017, Vidéotron a transféré tous les engagements bancaires existants sous sa facilité de crédit renouvelable non garantie à sa facilité de crédit renouvelable garantie, faisant passer la taille de sa facilité de crédit garantie de 630,0 M\$ à 965,0 M\$ et mettant ainsi fin à sa facilité de crédit non garantie.

Le 1^{er} mai 2017, Québecor Média a remboursé la totalité de ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 325,0 M\$, émis le 5 janvier 2011 et en circulation, portant intérêt à un taux de 7,375 % et échéant le 15 janvier 2021, pour un prix de 102,458 % du montant nominal, conformément à un avis émis le 31 mars 2017.

Le 1^{er} mai 2017, Vidéotron a remboursé un montant en capital global de 125,0 M\$ de ses billets de premier rang, émis le 5 juillet 2011 et en circulation, portant intérêt à un taux de 6,875 % et échéant le 15 juillet 2021, pour un prix de 103,438 % du montant nominal, conformément à un avis émis le 31 mars 2017. Ce rachat fait suite au remboursement, le 5 janvier 2017, d'une première tranche de ces billets pour un montant de 175,0 M\$, conformément à un avis émis le 2 décembre 2016.

Le 13 avril 2017, Vidéotron a émis des billets de premier rang d'un montant en capital global de 600,0 M\$US, portant intérêt à un taux de 5,125 % et échéant le 15 avril 2027, pour un produit net de 794,5 M\$, déduction faite des frais de financement de 9,9 M\$.

Conseil d'administration

Mentionnons que le conseil d'administration a reçu, le 7 août dernier, la démission de Geneviève Marcon, administratrice de la Société depuis 2012, administratrice de Québecor Média depuis 2013 et membre des comités des ressources humaines et de régie d'entreprise de ces deux entreprises. Le conseil souhaite la remercier d'avoir contribué, au cours des cinq dernières années, au succès de Québecor.

Dividendes

Le 9 août 2017, le conseil d'administration de Québecor a déclaré un dividende trimestriel de 0,055 \$ par action sur les actions catégorie A (droits de vote multiples) (« actions catégorie A ») et sur les actions catégorie B. Ce dividende sera versé le 19 septembre 2017 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 25 août 2017. Ce dividende est désigné à titre de dividende déterminé conformément au paragraphe 89(14) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et à son équivalent provincial.

Programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités

Le 9 août 2017, le conseil d'administration de Québecor a autorisé le renouvellement d'un programme de rachat dans le cours normal des activités pour un maximum de 500 000 actions catégorie A représentant environ 1,3 % des actions catégorie A émises et en

circulation, et pour un maximum de 2 000 000 actions catégorie B représentant environ 2,4 % des actions catégorie B émises et en circulation en date du 1^{er} août 2017.

Les rachats seront effectués entre les 15 août 2017 et 14 août 2018, au cours du marché, sur le marché libre par l'entremise de la Bourse de Toronto, conformément aux exigences de cette Bourse ou d'autres systèmes de négociation parallèles. Toutes les actions ainsi rachetées seront annulées. En date du 1^{er} août 2017, 38 745 844 actions catégorie A et 82 087 720 actions catégorie B étaient émises et en circulation.

La moyenne quotidienne des opérations sur les actions catégorie A et les actions catégorie B de la Société entre les 1^{er} février 2017 et 31 juillet 2017 sur la Bourse de Toronto a été de 919 actions catégorie A et de 164 145 actions catégorie B. Par conséquent, la Société pourra racheter un maximum de 1 000 actions catégorie A et de 41 036 actions catégorie B au cours d'un même jour de Bourse aux termes de son programme de rachat.

La Société est d'avis que le rachat des actions en vertu de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités est dans le meilleur intérêt de la Société et de ses actionnaires.

Entre les 15 août 2016 et 31 juillet 2017, la Société n'a racheté aucune action catégorie A et a racheté 1 465 500 actions catégorie B au prix moyen pondéré de 40,3784 \$ par action.

Les actionnaires peuvent obtenir sans frais une copie de l'avis déposé auprès de la Bourse de Toronto en communiquant avec le secrétariat de la Société au 514 380-1994.

Information financière détaillée

Pour une analyse détaillée des résultats du deuxième trimestre 2017 de Québecor, le lecteur peut consulter le rapport de gestion ainsi que les états financiers consolidés de Québecor disponibles sur son site à l'adresse <www.quebecor.com/fr/rapports_trimestriels_quebecor_inc> ou par l'intermédiaire des services de dépôt SEDAR à <www.sedar.com>.

Téléconférence des investisseurs et diffusion sur Internet

Le 10 août 2017, 11 h (HAE), aura lieu une téléconférence sur les résultats de Québecor pour le deuxième trimestre 2017, avec une période de questions réservée aux analystes financiers. On peut y accéder en composant le 1 877 293-8052, code d'accès pour les participants 48006#. Une version enregistrée, en anglais seulement, sera disponible par la suite en composant le 1 877 293-8133, numéro de conférence 1220905 et code d'accès pour les participants 48006#, entre les 10 août 2017 et 11 novembre 2017. De plus, la téléconférence sera diffusée en direct sur le site Internet de Québecor à l'adresse <www.quebecor.com/fr/content/conference-telephonique>. Il y a lieu de s'assurer de disposer d'un logiciel adéquat avant d'écouter la téléconférence. L'adresse Internet indiquée ci-dessus comprend des directives ainsi qu'un lien direct pour le téléchargement gratuit du logiciel choisi.

Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent communiqué de presse qui ne sont pas des faits historiques constituent des énoncés prospectifs assujettis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de Québecor dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer », ou « croire » ou de la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou toute terminologie similaire. Au nombre des facteurs pouvant entraîner un écart entre les résultats réels et les attentes actuelles figurent la saisonnalité (y compris les fluctuations saisonnières des commandes de clients), les risques d'exploitation (y compris la variation de la demande des clients pour les produits de Québecor et les mesures relatives à l'établissement des prix instaurés par des concurrents), les nouveaux concurrents et la capacité à conserver les clients actuels de Québecor et à en attirer de nouveaux, les risques liés à la fragmentation du marché de la publicité, les risques liés aux couvertures d'assurances, les risques associés à l'investissement en capital (y compris les risques liés au développement technologique, à la disponibilité et aux bris des équipements), les risques environnementaux, les risques liés à la cybersécurité et au maintien de la protection des renseignements personnels, les risques associés aux conventions collectives, le risque de crédit, les risques financiers, les risques liés à l'endettement, les risques de fluctuation de taux d'intérêt, les risques de change, les risques associés aux lois et à la réglementation gouvernementale, les risques liés aux changements dans la législation fiscale et la fluctuation générale de la conjoncture politique et économique. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout

énoncé prospectif. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de Québecor et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par Québecor et qui sont disponibles à <www.sedar.com> et à <www.quebecor.com>, y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de Québecor pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse reflètent les projections de Québecor au 10 août 2017 et sont sous réserve des changements pouvant se produire après cette date. Québecor décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

À propos de Québecor

Chef de file canadien des télécommunications, du divertissement, des médias d'information et de la culture, Québecor est l'une des entreprises de communication intégrée les plus performantes de l'industrie. Portées par la volonté de faire vivre la meilleure expérience qui soit à ses clients, toutes les filiales et marques de Québecor se distinguent par une offre de produits et services de qualité, multiplateformes et convergents.

Québecor (TSX:QBR.A) (TSX:QBR.B), dont le siège social est solidement implanté au Québec, détient une participation de 81,53 % dans Québecor Média, laquelle emploie plus de 10 000 personnes au Canada.

Entreprise familiale fondée en 1950, Québecor a à cœur de s'impliquer activement dans sa communauté. Chaque année, elle s'investit auprès des gens qui œuvrent au sein de plus de 400 organismes dans les domaines aussi essentiels que sont la culture, la santé, l'éducation, l'environnement et l'entrepreneuriat.

Visitez notre site Internet : <www.quebecor.com>

Suivez-nous sur Twitter : <www.twitter.com/Quebecor>

– 30 –

Sources :

Jean-François Pruneau
Vice-président principal et chef de la direction financière
Québecor inc. et Québecor Média inc.
jean-francois.pruneau@quebecor.com
514 380-4144

Martin Tremblay
Vice-président, Affaires publiques
Québecor Média inc.
martin.tremblay@quebecor.com
514 380-1985

DÉFINITIONS

Bénéfice d'exploitation ajusté

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le bénéfice d'exploitation ajusté, tel que concilié avec le bénéfice net conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), comme le bénéfice net avant l'amortissement, les frais financiers, la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers, la restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments, le gain sur vente de licences de spectre, la perte sur refinancement de dettes, les impôts sur le bénéfice et le bénéfice lié aux activités abandonnées. Le bénéfice d'exploitation ajusté, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société se sert du bénéfice d'exploitation ajusté pour évaluer le rendement de ses investissements dans Québec Média. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'exploitation qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses secteurs d'activité.

En outre, le bénéfice d'exploitation ajusté est utile, car il constitue un élément important des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. Toutefois, cette mesure est limitée puisqu'elle ne tient pas compte du coût périodique des actifs corporels et incorporels nécessaires pour générer les revenus des secteurs de la Société. D'autres mesures qui tiennent compte de ces coûts, telles que les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs et les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Québec Média, sont également utilisées par la Société. La définition du bénéfice d'exploitation ajusté de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 2 présente le rapprochement du bénéfice d'exploitation ajusté avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Tableau 2

Rapprochement du bénéfice d'exploitation ajusté présenté dans ce communiqué avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2017	2016	2017	2016
Bénéfice (perte) d'exploitation ajusté(e) :				
Télécommunications	388,8	\$ 362,5	\$ 765,9	\$ 721,2
Média	15,3	6,9	12,4	4,2
Sports et divertissement	(5,5)	(4,1)	(5,6)	(4,9)
Siège social	(3,3)	(5,0)	(12,3)	(5,5)
	395,3	360,3	760,4	715,0
Amortissement	(173,3)	(161,7)	(343,1)	(323,4)
Frais financiers	(78,9)	(80,1)	(156,0)	(160,9)
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers	(39,1)	(56,4)	(111,5)	(49,8)
Restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments	(11,8)	(5,6)	(0,9)	(13,5)
Gain sur vente de licences de spectre	87,8	–	87,8	–
Perte sur refinancement de dettes	–	–	(15,6)	–
Impôts sur le bénéfice	(12,7)	(31,3)	(38,1)	(59,0)
Bénéfice lié aux activités abandonnées	8,4	–	8,4	–
Bénéfice net	175,7	\$ 25,2	\$ 191,4	\$ 108,4

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies

La Société définit le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que concilié avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires conformément aux IFRS, comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires avant la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers, la restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments, le gain sur vente de licences de spectre, la perte sur refinancement de dettes, déduction faite des impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements et du bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements et avant le bénéfice lié aux activités abandonnées attribuable aux actionnaires. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société utilise le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies pour analyser les tendances en matière de rendement de ses activités. Les éléments énumérés ci-dessus sont exclus du calcul de cette mesure puisqu'ils nuisent à la comparabilité des résultats financiers. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies est plus représentatif aux fins d'évaluer le bénéfice prévisible. La définition du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 3 présente le rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Tableau 3

Rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies présenté dans ce communiqué avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2017	2016	2017	2016
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	83,2	\$ 69,9	\$ 154,1	\$ 137,6
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers	(39,1)	(56,4)	(111,5)	(49,8)
Restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments	(11,8)	(5,6)	(0,9)	(13,5)
Gain sur vente de licences de spectre	87,8	–	87,8	–
Perte sur refinancement de dettes	–	–	(15,6)	–
Impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements ¹	26,3	1,1	32,4	3,2
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements	(20,8)	0,8	(20,9)	2,2
Activités abandonnées	6,8	–	6,8	–
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	132,4	\$ 9,8	\$ 132,2	\$ 79,7

¹ Y compris l'impact de la fluctuation de l'impôt sur le bénéfice, applicable sur les éléments ajustés, pour des raisons statutaires ou dans le cadre de transactions fiscales.

INDICATEUR CLÉ DE RENDEMENT

La Société se sert d'un indicateur clé de rendement qui est fréquemment utilisé dans l'industrie, soit le RMPA. Cet indicateur sert à mesurer les revenus mensuels générés par la télévision par câble, l'accès Internet, la téléphonie par câble et mobile et Club illico, par abonné moyen de base. Le RMPA n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS et la définition et la méthode de calcul utilisées par la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises. La Société calcule le RMPA en divisant ses revenus combinés de télévision par câble, d'accès Internet, de téléphonie par câble et mobile, et de Club illico, par le nombre moyen d'abonnés de base durant la période visée, puis divise ce résultat par le nombre de mois de cette même période.

QUÉBECOR INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)
(non audités)

	Trois mois terminés les		Six mois terminés les	
	2017	2016	2017	2016
Revenus	1 032,1	992,5	2 028,5	1 967,9
Coûts liés au personnel	182,0	181,4	369,1	366,4
Achats de biens et services	454,8	450,8	899,0	886,5
Amortissement	173,3	161,7	343,1	323,4
Frais financiers	78,9	80,1	156,0	160,9
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers	39,1	56,4	111,5	49,8
Restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments	11,8	5,6	0,9	13,5
Gain sur vente de licences de spectre	(87,8)	-	(87,8)	-
Perte sur refinancement de dettes	-	-	15,6	-
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice	180,0	56,5	221,1	167,4
Impôts sur le bénéfice (recouvrement) :				
Exigibles	8,7	41,1	12,1	79,3
Différés	4,0	(9,8)	26,0	(20,3)
	12,7	31,3	38,1	59,0
Bénéfice lié aux activités poursuivies	167,3	25,2	183,0	108,4
Bénéfice lié aux activités abandonnées	8,4	-	8,4	-
Bénéfice net	175,7	25,2	191,4	108,4
Bénéfice lié aux activités poursuivies attribuable aux				
Actionnaires	125,6	9,8	125,4	79,7
Participations ne donnant pas le contrôle	41,7	15,4	57,6	28,7
Bénéfice net attribuable aux				
Actionnaires	132,4	9,8	132,2	79,7
Participations ne donnant pas le contrôle	43,3	15,4	59,2	28,7
Résultat par action attribuable aux actionnaires				
De base et dilué :				
Tiré des activités poursuivies	1,03	0,08	1,03	0,65
Tiré des activités abandonnées	0,06	-	0,06	-
Bénéfice net	1,09	0,08	1,09	0,65
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)	121,4	122,4	121,5	122,4
Nombre moyen pondéré d'actions diluées (en millions)	121,6	122,8	121,7	122,8

QUÉBECOR INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(en millions de dollars canadiens)
(non audités)

	Trois mois terminés les		Six mois terminés les	
	2017	30 juin 2016	2017	30 juin 2016
Bénéfice lié aux activités poursuivies	167,3	\$ 25,2	\$ 183,0	\$ 108,4
Autres éléments du résultat global liés aux activités poursuivies :				
Éléments pouvant être reclassés aux résultats :				
Couvertures de flux de trésorerie :				
Gain sur évaluation des instruments financiers dérivés	40,3	36,1	28,0	46,2
Impôts différés	21,2	3,9	25,0	19,2
Éléments qui ne seront pas reclassés aux résultats :				
Régimes à prestations définies :				
Perte sur réévaluation	-	(61,0)	-	(139,0)
Impôts différés	-	16,1	-	37,1
	61,5	(4,9)	53,0	(36,5)
Résultat global lié aux activités poursuivies	228,8	20,3	236,0	71,9
Bénéfice lié aux activités abandonnées	8,4	-	8,4	-
Résultat global	237,2	\$ 20,3	\$ 244,4	\$ 71,9
Résultat global lié aux activités poursuivies attribuable aux				
Actionnaires	175,6	\$ 7,7	\$ 168,5	\$ 54,8
Participations ne donnant pas le contrôle	53,2	12,6	67,5	17,1
Résultat global attribuable aux				
Actionnaires	182,4	\$ 7,7	\$ 175,3	\$ 54,8
Participations ne donnant pas le contrôle	54,8	12,6	69,1	17,1

QUÉBECOR INC.

INFORMATION SECTORIELLE

(en millions de dollars canadiens)
(non audité)

Trois mois terminés le 30 juin 2017

	Télécommu- nications	Média	Sports et divertis- sment	Siège social et inter- sectoriels	Total
Revenus	820,1	\$ 231,0	\$ 4,0	\$ (23,0)	\$ 1 032,1
Coûts liés au personnel	98,3	69,2	3,3	11,2	182,0
Achats de biens et services	333,0	146,5	6,2	(30,9)	454,8
Bénéfice d'exploitation ajusté ¹	388,8	15,3	(5,5)	(3,3)	395,3
Amortissement					173,3
Frais financiers					78,9
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers					39,1
Restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments					11,8
Gain sur vente de licences de spectre					(87,8)
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice					180,0
					\$
Acquisitions d'immobilisations	147,2	\$ 6,8	\$ 0,4	\$ -	\$ 154,4
Acquisitions d'actifs incorporels	24,8	2,6	-	0,6	28,0

Trois mois terminés le 30 juin 2016

	Télécommu- nications	Média	Sports et divertis- sment	Siège social et inter- sectoriels	Total
Revenus	780,4	\$ 229,2	\$ 6,7	\$ (23,8)	\$ 992,5
Coûts liés au personnel	96,0	68,3	1,3	15,8	181,4
Achats de biens et services	321,9	154,0	9,5	(34,6)	450,8
Bénéfice d'exploitation ajusté ¹	362,5	6,9	(4,1)	(5,0)	360,3
Amortissement					161,7
Frais financiers					80,1
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers					56,4
Restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments					5,6
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice					56,5
					\$
Acquisitions d'immobilisations	196,3	\$ 5,1	\$ 0,6	\$ 1,3	\$ 203,3
Acquisitions d'actifs incorporels	26,0	3,4	-	0,9	30,3

QUÉBECOR INC.

INFORMATION SECTORIELLE (suite)

(en millions de dollars canadiens)
(non audité)

Six mois terminés le 30 juin 2017

	Télécommu- nications	Média	Sports et divertis- sment	Siège social et inter- sectoriels	Total
Revenus	1 620,0	\$ 441,8	\$ 15,4	\$ (48,7)	\$ 2 028,5
Coûts liés au personnel	198,9	133,1	6,4	30,7	369,1
Achats de biens et services	655,2	296,3	14,6	(67,1)	899,0
Bénéfice d'exploitation ajusté ¹	765,9	12,4	(5,6)	(12,3)	760,4
Amortissement					343,1
Frais financiers					156,0
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers					111,5
Restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments					0,9
Gain sur vente de licences de spectre					(87,8)
Perte sur refinancement de dettes					15,6
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice					221,1
Acquisitions d'immobilisations	309,0	\$ 12,8	\$ 0,5	\$ 0,4	\$ 322,7
Acquisitions d'actifs incorporels	58,4	3,7	-	1,0	63,1

Six mois terminés le 30 juin 2016

	Télécommu- nications	Média	Sports et divertis- sment	Siège social et inter- sectoriels	Total
Revenus	1 552,9	\$ 450,3	\$ 17,0	\$ (52,3)	\$ 1 967,9
Coûts liés au personnel	195,1	138,0	5,7	27,6	366,4
Achats de biens et services	636,6	308,1	16,2	(74,4)	886,5
Bénéfice d'exploitation ajusté ¹	721,2	4,2	(4,9)	(5,5)	715,0
Amortissement					323,4
Frais financiers					160,9
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers					49,8
Restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments					13,5
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice					167,4
Acquisitions d'immobilisations	355,9	\$ 18,8	\$ 1,2	\$ 1,6	\$ 377,5
Acquisitions d'actifs incorporels	64,6	5,2	0,3	1,7	71,8

¹ Le chef de la direction utilise le bénéfice d'exploitation ajusté comme mesure du profit pour évaluer le rendement de chaque secteur. Le bénéfice d'exploitation ajusté est une mesure non normalisée selon les IFRS et est définie comme étant le bénéfice net avant l'amortissement, les frais financiers, la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers, la restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments, le gain sur vente de licences de spectre, la perte sur refinancement de dettes, les impôts sur le bénéfice et le bénéfice lié aux activités abandonnées.

QUÉBECOR INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES CAPITAUX PROPRES

(en millions de dollars canadiens)
(non audités)

	Capitaux propres attribuables aux actionnaires				Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital- actions	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global		
Solde au 31 décembre 2015	325,6	\$ 2,3	\$ 82,2	\$ (111,2)	\$ 353,1	\$ 652,0
Bénéfice net	-	-	79,7	-	28,7	108,4
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(24,9)	(11,6)	(36,5)
Dividendes ou distributions	-	-	(9,8)	-	(9,6)	(19,4)
Rachat d'actions catégorie B	(0,4)	-	(3,2)	-	-	(3,6)
Solde au 30 juin 2016	325,2	2,3	148,9	(136,1)	360,6	700,9
Bénéfice net	-	-	115,0	-	25,4	140,4
Autres éléments du résultat global	-	-	-	30,0	15,5	45,5
Dividendes ou distributions	-	-	(11,0)	-	(9,5)	(20,5)
Rachat d'actions catégorie B	(1,9)	-	(17,2)	-	-	(19,1)
Solde au 31 décembre 2016	323,3	2,3	235,7	(106,1)	392,0	847,2
Bénéfice net	-	-	132,2	-	59,2	191,4
Autres éléments du résultat global	-	-	-	43,1	9,9	53,0
Dividendes ou distributions	-	-	(12,1)	-	(9,5)	(21,6)
Rachat d'actions catégorie B	(2,7)	-	(26,6)	-	-	(29,3)
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	(26,6)	(0,4)	(16,9)	(43,9)
Solde au 30 juin 2017	320,6	\$ 2,3	\$ 302,6	\$ (63,4)	\$ 434,7	\$ 996,8

QUÉBECOR INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars canadiens)
(non audités)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2017	2016	2017	2016
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Bénéfice lié aux activités poursuivies	167,3	\$ 25,2	\$ 183,0	\$ 108,4
Ajustements pour :				
Amortissement des immobilisations	147,4	135,5	292,0	275,1
Amortissement des actifs incorporels	25,9	26,2	51,1	48,3
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers	39,1	56,4	111,5	49,8
Gain sur vente de licences de spectre	(87,8)	-	(87,8)	-
Perte sur refinancement de dettes	-	-	15,6	-
Amortissement des frais de financement et de l'escompte sur la dette à long terme	1,7	1,8	3,5	3,4
Impôts différés	4,0	(9,8)	26,0	(20,3)
Autres	1,9	0,6	3,2	2,1
	<u>299,5</u>	<u>235,9</u>	<u>598,1</u>	<u>466,8</u>
Variation nette hors trésorerie des actifs et passifs d'exploitation	33,4	4,7	(117,9)	(6,7)
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies	<u>332,9</u>	<u>240,6</u>	<u>480,2</u>	<u>460,1</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Acquisitions d'entreprises	(0,2)	0,2	(5,8)	(119,1)
Dispositions d'entreprises	-	-	-	3,0
Acquisitions d'immobilisations	(154,4)	(203,3)	(322,7)	(377,5)
Acquisitions d'actifs incorporels	(28,0)	(30,3)	(63,1)	(71,8)
Produit de l'aliénation d'éléments d'actif	184,9	1,4	185,3	1,8
Autres	(0,2)	0,3	(0,2)	0,3
Flux de trésorerie générés par (utilisés pour) les activités d'investissement poursuivies	<u>2,1</u>	<u>(231,7)</u>	<u>(206,5)</u>	<u>(563,3)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Variation nette des emprunts bancaires	(60,0)	(24,1)	(11,4)	19,9
Variation nette des facilités de crédit renouvelable	(380,9)	39,0	(183,5)	104,9
Emission de la dette à long terme, déduction faite des frais de financement	794,5	-	794,5	-
Remboursements de la dette à long terme	(470,1)	(7,4)	(653,8)	(10,0)
Règlement de contrats de couverture	(3,1)	(2,2)	(3,2)	3,6
Rachat d'actions catégorie B	(16,5)	(2,3)	(29,3)	(3,6)
Dividendes	(12,1)	(9,8)	(12,1)	(9,8)
Dividendes ou distributions payés à des participations ne donnant pas le contrôle	(4,8)	(4,9)	(9,5)	(9,6)
Flux de trésorerie (utilisés pour) générés par les activités de financement poursuivies	<u>(153,0)</u>	<u>(11,7)</u>	<u>(108,3)</u>	<u>95,4</u>
Variation nette des espèces et quasi-espèces provenant des activités poursuivies	182,0	(2,8)	165,4	(7,8)
Flux de trésorerie utilisés pour les activités abandonnées	(0,3)	-	(0,3)	-
Espèces et quasi-espèces au début de la période	5,7	13,6	22,3	18,6
Espèces et quasi-espèces à la fin de la période	<u>187,4</u>	<u>\$ 10,8</u>	<u>\$ 187,4</u>	<u>\$ 10,8</u>
Les espèces et quasi-espèces se composent comme suit				
Espèces	186,0	\$ 9,2	\$ 186,0	\$ 9,2
Quasi-espèces	1,4	1,6	1,4	1,6
	<u>187,4</u>	<u>\$ 10,8</u>	<u>\$ 187,4</u>	<u>\$ 10,8</u>
Intérêts et impôts présentés dans les activités d'exploitation				
Intérêts payés en espèces	100,9	\$ 112,1	\$ 143,2	\$ 154,7
Impôts payés en espèces (déduction faite des remboursements)	5,2	29,4	56,4	63,9

QUÉBECOR INC.

BILANS CONSOLIDÉS

(en millions de dollars canadiens)
(non audités)

	30 juin		31 décembre
	2017		2016
Actif			
Actif à court terme			
Espèces et quasi-espèces	187,4	\$	22,3
Débiteurs	533,4		525,4
Impôts sur le bénéfice	21,3		6,9
Stocks	191,9		183,3
Frais payés d'avance	72,7		53,0
Actifs détenus en vue de la vente	187,0		-
	<u>1 193,7</u>		<u>790,9</u>
Actif à long terme			
Immobilisations	3 597,6		3 605,1
Actifs incorporels	943,8		1 224,0
Écart d'acquisition	2 725,8		2 725,4
Instruments financiers dérivés	710,8		809,0
Impôts différés	67,2		16,0
Autres éléments d'actif	90,9		91,9
	<u>8 136,1</u>		<u>8 471,4</u>
Total de l'actif	<u>9 329,8</u>	\$	<u>9 262,3</u>
			\$
Passif et capitaux propres			
Passif à court terme			
Emprunts bancaires	7,5	\$	18,9
Créditeurs et charges à payer	645,1		705,9
Provisions	31,7		69,3
Revenus différés	346,8		339,7
Impôts sur le bénéfice	3,6		35,2
Dû lié à l'acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	43,9		-
Tranche à court terme de la dette à long terme	53,5		51,8
	<u>1 132,1</u>		<u>1 220,8</u>
Passif à long terme			
Dette à long terme	5 450,2		5 616,9
Instruments financiers dérivés	19,1		0,3
Débtentures convertibles	500,0		500,0
Autres éléments de passif	614,5		516,2
Impôts différés	617,1		560,9
	<u>7 200,9</u>		<u>7 194,3</u>
Capitaux propres			
Capital-actions	320,6		323,3
Surplus d'apport	2,3		2,3
Bénéfices non répartis	302,6		235,7
Cumul des autres éléments du résultat global	(63,4)		(106,1)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	<u>562,1</u>		<u>455,2</u>
Participations ne donnant pas le contrôle	434,7		392,0
	<u>996,8</u>		<u>847,2</u>
Total du passif et des capitaux propres	<u>9 329,8</u>	\$	<u>9 262,3</u>
			\$